

Au tout début du projet ,nous n'avions pas toute l'information dont nous disposons à ce jour.
Donc nous nous étions prononcé pour le projet à la condition que ce soit fait dans le respect des individus.A la lumière des informations des audiences dans la première partie ainsi qu'au dépôt du vérificateur général nous avons révisé notre opinion et nous nous prononçons contre les mines à ciel ouvert en milieu urbain dans sa forme actuel,celle utilisée à Malartic dans la façon du traitement du déplacement de la population ainsi que l'incertitude environnementale pour celle-ci.

Nous sommes également opposé aux mines à ciel ouverts si les lois environnementales ne sont pas appliquées correctement par les autorités en place.Nous sommes pour le remblais de la fosse,ainsi que pour que des redevances soient consenti au communautés pour les aider à leur économie après la fermeture des minières,sommes également pour la revision de la loie des mines pour une plus grande protection du citoyen.

Merci de nous avoir permis de nous exprimer

*Genevieve Agutte
Yvan Trudel.*

15/04/09